

Projet d'aménagement de la route express



Vincent Saulnier
Vice-Président du Conseil
départemental de la Mayenne



Jean-Pierre Le Scornet
Maire de Mayenne et président
de Mayenne communauté

« L'aménagement et la sécurisation des 7 kilomètres de la RD962 entre Commer, Martigné-sur-Mayenne et Sacé constituent un enjeu stratégique pour connecter favorablement le nord Mayenne au bassin lavallois. Fruit d'un dialogue permanent avec tous les acteurs du territoire, ce projet routier poursuit sa co-construction. Nous ne sommes qu'au début de cet important chantier. Chacun est appelé à prendre part à cette coproduction. »

« Ce projet d'aménagement, qui vise à renforcer la sécurité et fluidifier la circulation, illustre notre volonté commune de soutenir le développement et l'attractivité de nos territoires. Mayenne Communauté se félicite de cette collaboration en faveur d'une meilleure accessibilité de nos communes. »

Les objectifs

Quatre objectifs sont à l'origine de ce projet

FLUIDITÉ

Fluidifier les déplacements pour répondre aux besoins futurs du trafic.

SÉCURITÉ

Améliorer les conditions de sécurité et de lisibilité de la RD962, notamment par homogénéisation de l'itinéraire, sécurisation des points d'échange et traitement des accès directs, pour tous types de mobilité (...).

STRATÉGIE

Renforcer l'attractivité de l'agglomération de Mayenne et l'ensemble du territoire nord mayennais.

ÉCONOMIE

Rapprocher les habitants et les entreprises de la Mayenne des pôles économiques. Localement, permettre le développement économique.

Le projet

Le calendrier

Études d'opportunité
Concertation

Études
Avant-projet

Études préalables
DUP* / AE*

2024-2027

2027-2030

19 mars 2024

Démarrage
Réunion publique

Choix de
la variante

Obte

Retour sur cette dernière année

En 2024, le projet a franchi plusieurs étapes majeures. La première réunion publique du 19 mars 2024 a permis de lancer l'opération auprès des acteurs locaux et de recueillir leurs préoccupations. Les habitants se sont alors exprimés au sujet de la sécurité routière, de l'impact agricole et des nuisances sonores.

Les études ont démarré par un diagnostic territorial complet (mobilités et déplacements, environnement humain et naturel, patrimoine

et paysage). En effet, une bonne compréhension du site traversé constitue une étape cruciale à tout projet d'aménagement. Ce recueil de données doit permettre d'identifier les enjeux du territoire afin de répondre à la fois aux besoins en matière d'infrastructures, mais aussi à la qualité de vie des riverains ainsi qu'aux impératifs de protection de l'environnement. La présente lettre d'information en restitue les résultats.

Conclusions du diagnostic territorial



UN TRAFIC MAJEUR ENTRE LAVAL ET MAYENNE

Avec près de 18 000 véhicules par jour, dont 15% de poids lourds, le trafic sur la RD962 est qualifié de « très important ». En grande majorité, ce flux transite entre Mayenne et Laval sans s'arrêter. Le temps de trajet est évalué à environ 23 minutes et le trafic semble globalement fluide, hormis à l'approche du giratoire RD962 x RD12 à Martigné-sur-Mayenne qui présente des ralentissements ponctuels.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

Le territoire traversé accueille des activités économiques importantes, notamment en lien avec l'agriculture et les services. L'amélioration du réseau routier structurant est un enjeu de l'attractivité de ces entreprises.

DES NUISANCES SONORES GLOBALEMENT MODÉRÉES ET UNE QUALITÉ DE L'AIR RESPECTÉE

Malgré un trafic important, la RD962 présente globalement une ambiance sonore dite « modérée » (niveau sonore inférieur à 65 dB(A) de jour) sauf à proximité directe où l'ambiance sonore est dite « non modérée » (niveau sonore supérieur à 65 dB(A) de jour).

Quant à la qualité de l'air, les mesures en dioxyde d'azote (NO₂) ont démontré le respect de l'objectif qualité et de la valeur limite (40 µg/m³).



es

Étude Projet
Consultation des
entreprises

Travaux

2030-2034

2034-2036

ntion des arrêtés
DUP* / AE*

Démarrage
des travaux

Mise en service

*AE : Autorisation Environnementale
*DUP : Déclaration d'Utilité Publique



Le site présente un paysage agricole ouvert.

DES EMPRISES AGRICOLES DE PART ET D'AUTRE DE LA RD962

Le territoire traversé par la route départementale 962 se caractérise par une activité agricole importante, avec la présence d'exploitations dont la structure peut être répartie de part et d'autre de l'axe routier. Ce contexte agricole confère au secteur une forte valeur économique et paysagère, et constitue un enjeu majeur pour la compréhension du territoire. La présence de ces exploitations, leur organisation parcellaire ainsi que l'accessibilité aux différentes unités agricoles seront des éléments à prendre en compte dans la suite des études.

UN RÉSEAU BOCAGER ET DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Les environs immédiats de la RD962 sont caractérisés par un réseau bocager et hydrographique à enjeux écologiques. Plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial ou protégées ont été identifiées dans la zone d'étude utilisant les haies, les bois ou les friches prairiales, comme le Bruant Jaune, protégé en France. Dans les arbres ont également été repérés une espèce d'insectes, le Grand Capricorne, et des gîtes pour les chiroptères.

En particulier, le Bois de Gondin et le ruisseau de la Guyardière constituent des réservoirs pour la biodiversité. Par ailleurs, le réseau hydrographique du secteur est favorable à la présence de zones humides particulièrement intéressantes pour la biodiversité.

C'est conscient de ces enjeux que le Département veillera à préserver au mieux l'ensemble des composantes écologiques du territoire.



©Iris Conseil
Section entre Hautes Marcherues et Martigné



©Iris Conseil
Les zones humides, zones d'accueil de la biodiversité



©S. Wroza / INPN
Bruant Jaune



©J. Touroult / INPN
Grand Capricorne

En résumé, des enjeux ...

de mobilité...

de cadre
de vie...

agricoles...

et écologiques.



A l'écoute des riverains

Retour sur la rencontre « Marcherues »

Une rencontre avec les habitants s'est tenue le 13 mai 2024. De cet échange ont pu émerger des solutions mises en œuvre en juin 2024 apportant des améliorations en matière de signalisation (photographie ci-dessous).



Par un courrier-pétition au cours de l'été 2024, un collectif regroupant des résidents, propriétaires et exploitants de Martigné/Sacé a exprimé des inquiétudes sur l'opération d'aménagement de la RD962. **Les temps de concertation proposés (ateliers, réunions publiques, etc.) permettront d'échanger sur ces préoccupations locales afin de contribuer à la conception d'un projet partagé.**

LES ATELIERS DE CONCERTATION

Afin d'associer les acteurs locaux et les citoyens aux réflexions sur l'aménagement futur, des ateliers thématiques seront organisés le :

- **Jeudi 19 juin 20h à Châlons-du-Maine** (salle des fêtes)
- **Mardi 24 juin 18h30 à Sacé** (salle communale)
- **Mercredi 25 juin 20h à Commer** (salle de la mairie)

Ces temps d'échange permettront d'approfondir certaines thématiques clés et de recueillir les avis des participants.

Inscription jusqu'au
13 juin 2025



Une réunion publique se tiendra le **11 septembre 2025 à 20h** à Martigné-sur-Mayenne. Cet événement marquera une nouvelle étape de concertation et permettra de présenter le diagnostic territorial et les enjeux identifiés.

Toute l'actualité sur le déroulement des études préalables et l'ensemble des modalités envisagées pour la consultation des publics seront relayés sur maymobilitte.fr